

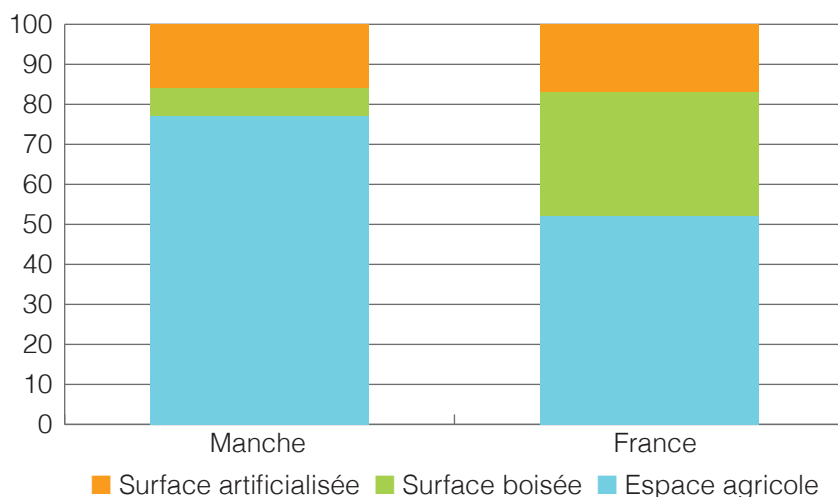
Diagnostic territorial



I. Occupation du territoire

La Manche est le 1^{er} département en proportion de surface agricole utile sur son territoire avec 77 %, soit 461.842 ha. C'est aussi le département le moins boisé de France (source : SSP*, IFN*). La proportion de surface artificialisée dans le département est similaire à celle de France.

Occupation des sols : comparaison Manche/France



Parmi ces 599.156 ha, et d'après l'enquête Teruti-Lucas, en 2010 10 % de la surface du département sont répertoriés comme étant des sols artificialisés, 16 % des sols naturels, 42 % des sols enherbés et enfin 32 % des sols cultivés. Cette enquête permet de caractériser l'occupation du territoire

Source : SRISE* Basse-Normandie, AGRESTE* - Enquête-Lucas 2010.

Territoire et paysages

La Manche se caractérise par une grande diversité de paysages, en témoigne l'Inventaire Régional des paysages de Basse Normandie. Etroitement liés à la géologie, aux reliefs, aux conditions climatiques et écologiques, et à l'historique de mise en valeur des terroirs, 30 unités de paysages ont été distinguées dans le Département par le géographe Pierre Brunet. La combinaison des caractéristiques naturelles et des activités humaines a déterminé cette palette de paysages.

Cette carte synthétise les 30 unités paysagères en 8 grands groupes, dont le groupe "paysage périurbain".

1^{er} enjeu pour la charte

Concilier les différents usages du sol, et trouver un juste équilibre entre les espaces agricoles, naturels, boisés et artificialisés.

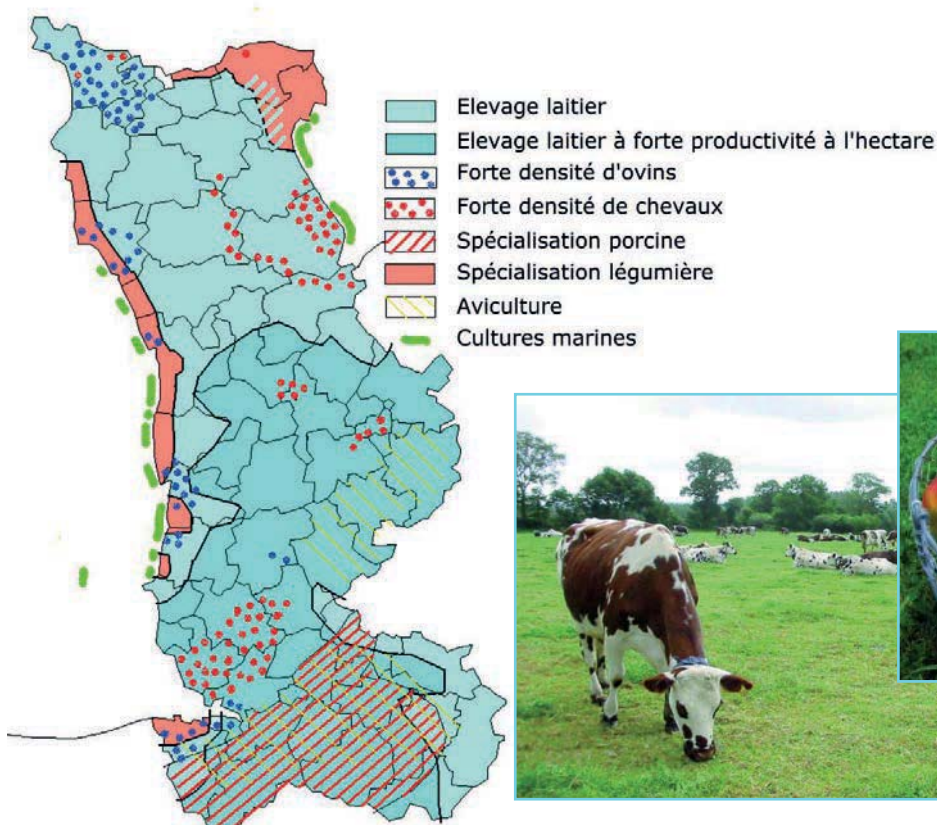
Source : Pierre Brunet, DREAL*, septembre 2010, Inventaire régional des paysages



II. L'activité agricole

■ Localisation des grandes tendances de productions agricoles.

Les grands bassins de production agricole et conchylicole



La surface agricole utile du département est le support d'une économie de production alimentaire, mais aussi non alimentaire, énergétique et vecteur d'activités de loisirs (centre équestre, goûters à la ferme...).



Source : DDTM* Manche, Mémento agricole et rural - 2010

■ Les exploitations agricoles professionnelles

77 % du territoire est valorisé par l'agriculture ; une part est mise en valeur par les exploitations agricoles professionnelles, et l'autre part par les exploitations de complément.

Concernant les exploitations agricoles professionnelles, leur nombre est en constante diminution, par contre leurs surfaces moyennes sont parallèlement en augmentation.

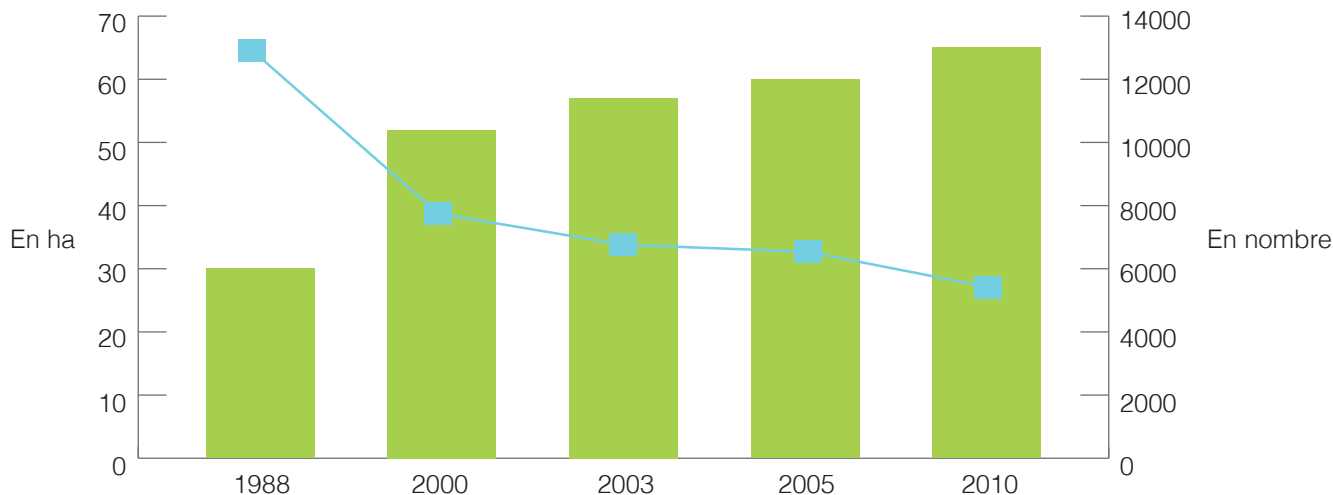
Dans notre département 72 % des exploitations agricoles professionnelles ont une orientation dominante en bovins lait.

Si 12 % des exploitations agricoles sont spécialisés en bovins lait-viande ou viande, l'atelier laitier est souvent couplé à la production de bovin viande.





Evolution de la taille et du nombre d'exploitations agricoles professionnelles de 1988 à 2010



Source : 2006 DDTM Manche Agreste Manche Données n°67 (Mars) Chambre d'Agriculture de Normandie Agriscopie 2010

Concernant les exploitations agricoles de complément, elles se divisent en deux catégories :

■ **Les exploitations de "complément de retraite"** regroupent les deux tiers de ce nombre. Ce sont des exploitations de toute petite taille (5 hectares en moyenne) dont le chef perçoit une retraite. Ces "fermettes" n'occupent que 5 % de la surface agricole.

■ **Les exploitations des double actifs** sont deux fois moins nombreuses : à peine plus grandes (une dizaine d'hectares), elles n'occupent que 7 % du territoire.

Cette surface agricole utile, mobilisée pour une activité économique, est vectrice d'emplois. Dans la Manche, l'agriculture mobilise 9 % des actifs (c'est plus du double de la proportion nationale), et l'industrie agro-alimentaire 4 %.

Source : INSEE* 2006.

■ La structuration des espaces ruraux

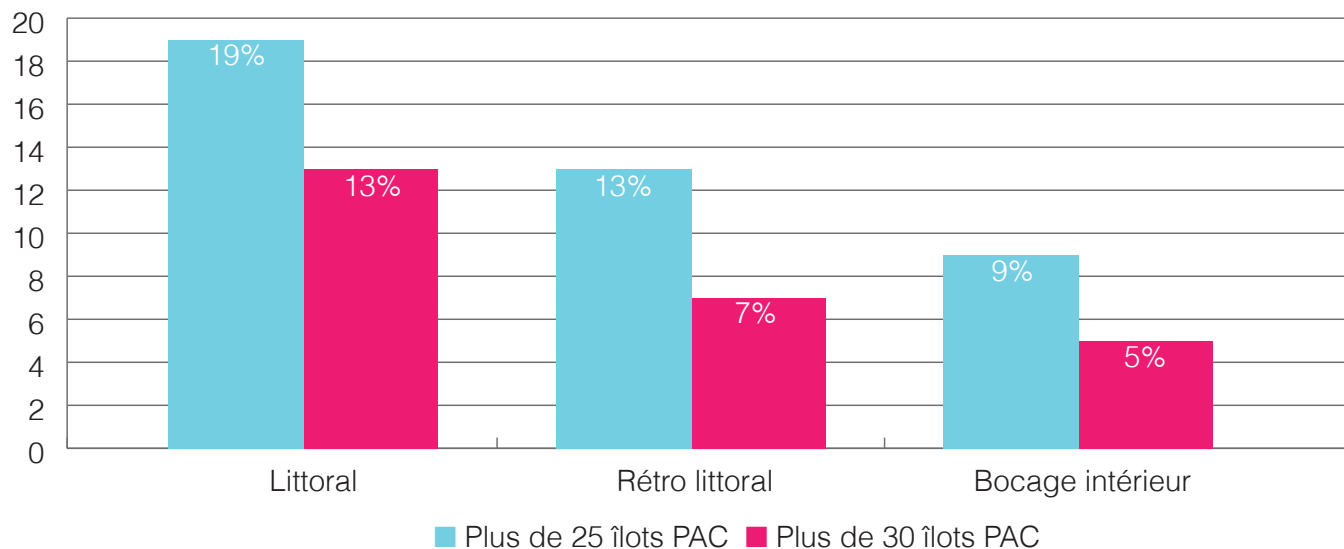
55 % de la SAU* ont bénéficié d'aménagements fonciers qui ont amélioré les outils de production des exploitations agricoles.



Diagnostic territorial



Exploitations laitières de plus de 30.000 litres de quota en 2008 avec plus de 25 îlots et 30 îlots



Source : DDTM Manche, avril 2011, *L'urbanisation et l'activité agricole sur la côte ouest du département de la Manche*

Néanmoins, les structures parcellaires sont le résultat d'héritages, de mariages, d'agrandissements en fonction des opportunités. Quelque soit le lieu, le parcellaire est plus ou moins éclaté. Une étude menée par la DDTM sur le littoral ouest de la Manche montre que le phénomène est encore plus marqué sur les communes littorales en général. Le mitage de l'urbanisation et la part de l'agriculture non professionnelle sur ces espaces en sont les principales causes.



2^{ème} enjeu pour la charte

Agir en conscience de la diversité de l'agriculture et de son évolution.

III. La consommation d'espace agricole et naturel

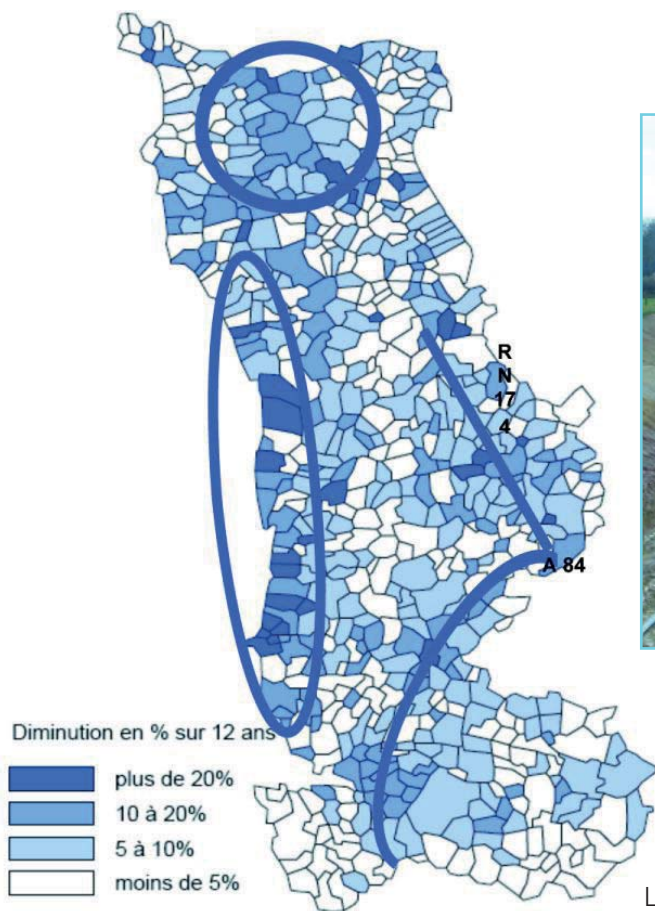
Chaque année, depuis 2006, la SAU diminue de 716 ha et les espaces naturels de 100 ha.

Entre 2006 et 2010, la Surface Agricole Utile du département a diminué de 0,15 %/an

Source : SSP, Statistique agricole annuelle - 2010.

Quels sont les secteurs les plus sensibles en terme de consommation de SAU ?

Évolution de la SAU communale entre 1988 et 2000



Source : DDTM Manche, Manche Carte d'Identité



Travaux de la RN174, à Saint-Jean-de-Daye

Le littoral Granvillais, la Communauté Urbaine de Cherbourg et le long de l'A84 et de la RN174 ressortent avec un indicateur de pression urbaine plus élevé.

Diagnostic territorial

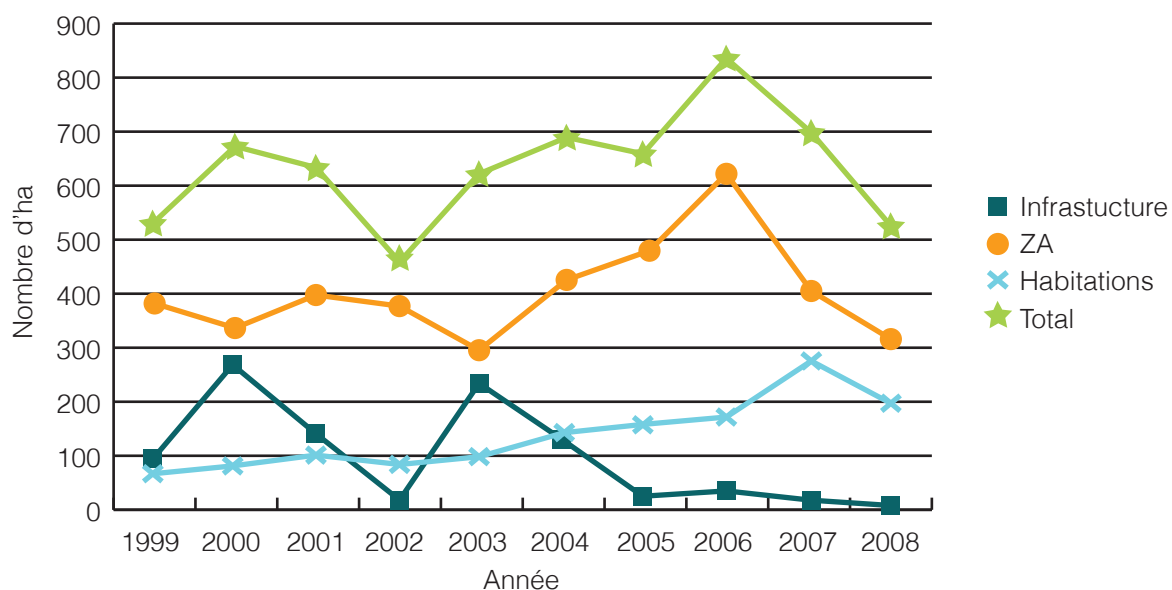


Pour quels projets la SAU est-elle consommée ?

Ce sont les ZA* qui impactent le plus fortement le total des surfaces promises à l'artificialisation. Ces surfaces, considérables, ne sont cependant pas toutes immédiatement utilisées, certaines ZA étant surdimensionnées.

Les projets d'infrastructure ont un impact ponctuel très variable d'une année à l'autre. Notons qu'ils sont d'autant moins impactants et difficiles à mettre en place, qu'ils interviennent dans un territoire dont l'espace est correctement structuré et rationnellement utilisé.

Évolution des surfaces destinées à l'artificialisation dans la Manche



Source : SAFER Basse Normandie, *Le marché foncier rural en Basse Normandie 1999 - 2009*

En tendance de long terme, la consommation d'espace pour les habitations augmente, autant à cause du nombre de nouveaux logements réalisés sur des espaces agricoles qu'en raison de la surface consommée par chaque logement.

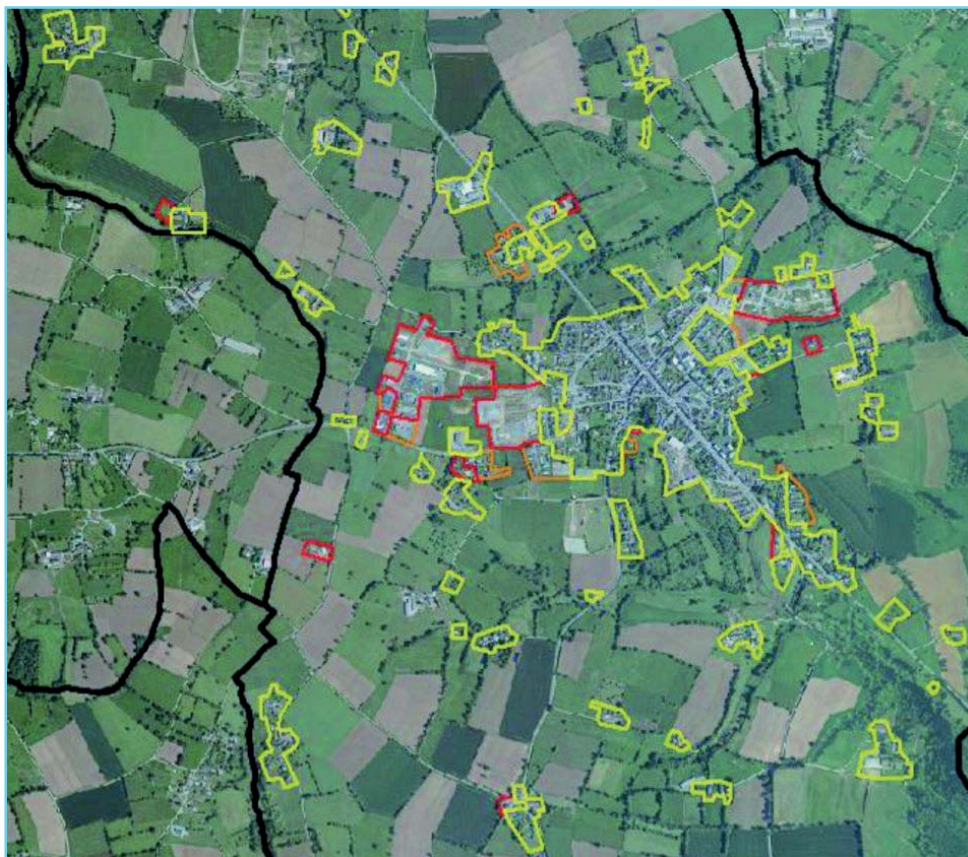



Diagnostic territorial



Illustration du phénomène : exemple d'une commune du département

Evolution de l'urbanisation entre 1980 et 2007



-  Urbanisation constatée en 1980
-  Extension d'urbanisation de 1980 à 2002
-  Extension d'urbanisation de 2002 à 2007

Source : *Chambre d'Agriculture de la Manche* (à partir d'une analyse sur l'orthophoto 2002 et 2007 de l'IGN).

Sur une commune de la Manche :

Environ **8,70 ha** se sont urbanisés sur une période de **22 ans** de 1980 à 2002.

Entre 2002 et 2007, c'est **20,2 ha** qui ont été artificialisés sur cette même commune.

La consommation d'espace, sur cette commune, est passée de 0,4 ha/an de 1980 à 2002, à 4 ha/an de 2002 à 2007. Elle a donc été multipliée par 10.

La demande de terre agricole est importante. La surface agricole utile professionnelle est relativement stable. Le matelas de terre détenu par les non professionnels fond (moins 13.000 ha entre 2000 et 2007). Il peut être pour l'instant une ressource qui vient compenser les pertes de SAU professionnelles. Les exploitations ne s'agrandissent que par la diminution de leur nombre et non par l'expansion sur de nouvelles terres.

Le grignotage déstructure souvent le parcellaire des exploitations.

3^{ème} enjeu pour la charte

Adopter un modèle de développement plus cadré, moins consommateur de surface.



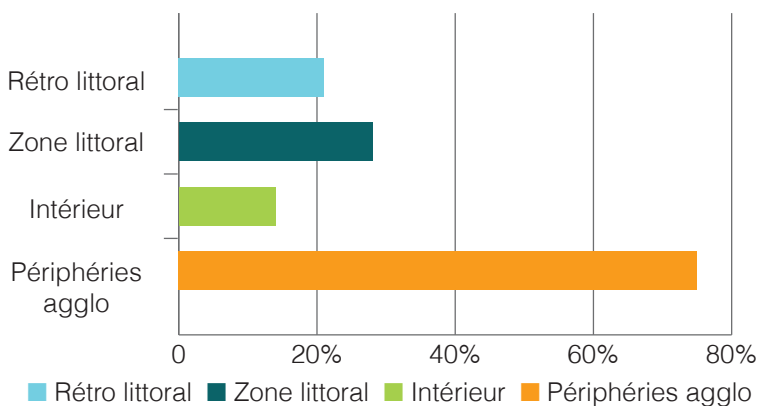
IV. Les besoins des collectivités

Les évolutions démographiques, les activités économiques génèrent des besoins en logements, en zones d'activités, en aménagements de terrains, en routes...

Ces besoins sont sources de consommation de surface.

Les logements

Evolution de la population de 1962 à 2008



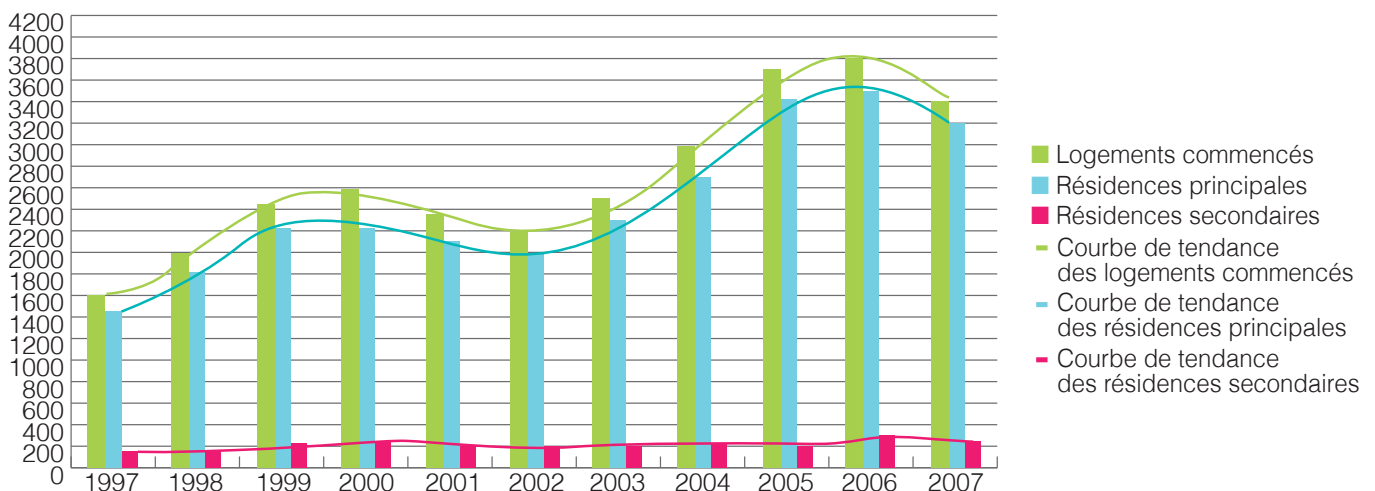
Lotissement en extension d'un village dans le Pays de la Baie

Source : DDTM, avril 2011, L'urbanisation et l'activité agricole sur la côte ouest du département de la Manche

La population départementale a augmenté de 15% entre 1962 et 2009. Cette augmentation s'est accélérée ces dix dernières années entre 1999 et 2009, avec l'accueil de 16000 habitants supplémentaires, pour atteindre un effectif de population de 497762 (source : INSEE 2009).

Le littoral est une zone particulière où le dynamisme démographique connaît des disparités importantes.

Evolution de logements commencés dans la Manche entre 1997 et 2007
Résidences principales / Résidences secondaires



Source : DDTM Manche, Manche Carte d'Identité

Diagnostic territorial

Les activités économiques

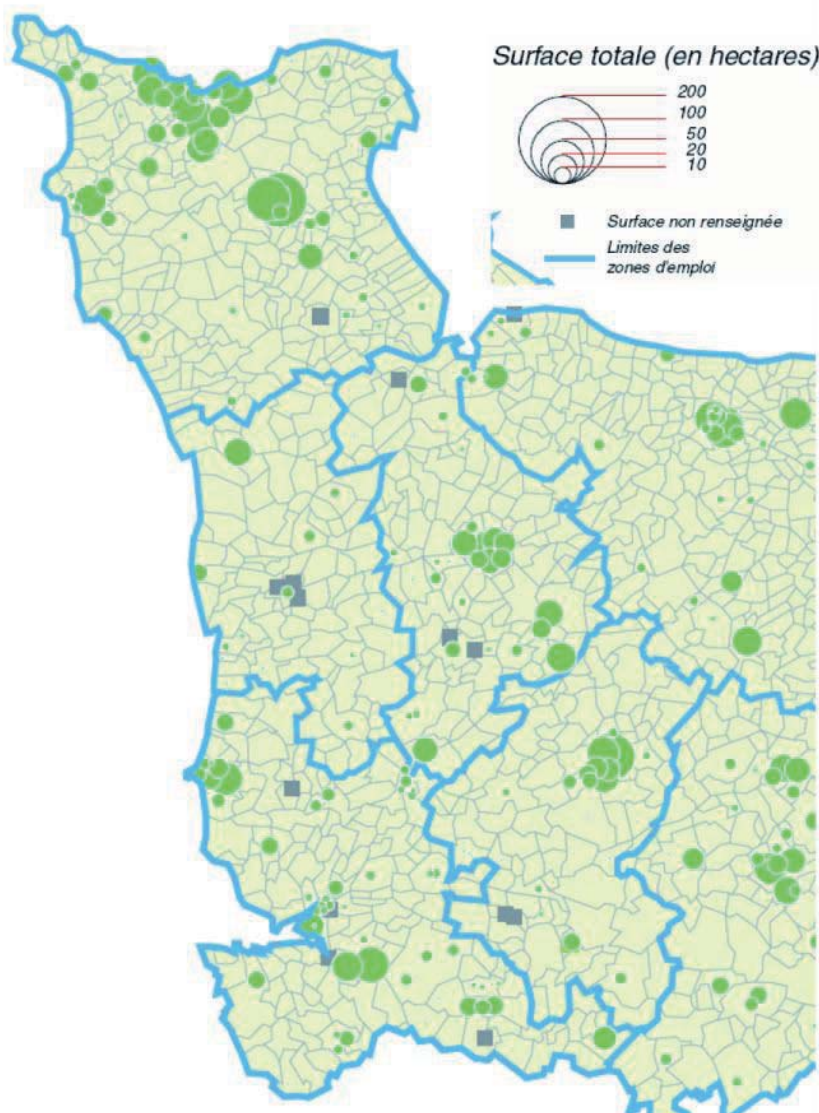
Les services, les commerces, la construction et les industries (hors industrie agro-alimentaire) concernent respectivement 52 %, 13 %, 8 % et 14 % des emplois dans la manche. *Source : INSEE 2006.*

Dans la Manche, en 2003, 166 zones d'activités sont répertoriées.

Cela représente 1.370 ha.

Elles s'étendent en moyenne sur 9,5 hectares. *Source : DREAL, le profil des zones d'activité de la Basse Normandie, 2003.*

Les zones d'activités de Basse-Normandie - Surface totale



Le tourisme est le 3^{ème} secteur d'activité économique du département derrière le BTP* et l'agriculture. Les emplois générés par ce secteur économique sont de l'ordre de 12.000 (emplois directs ou indirects). A l'échelle de la Basse Normandie ce secteur concerne 22 % des emplois.

Près de 7.000 entreprises manchoises ont une activité plus ou moins liée à la fréquentation touristique.

4^{ème} enjeu pour la charte

Considérer le développement urbain et le partage du territoire en fonction des besoins de la population.

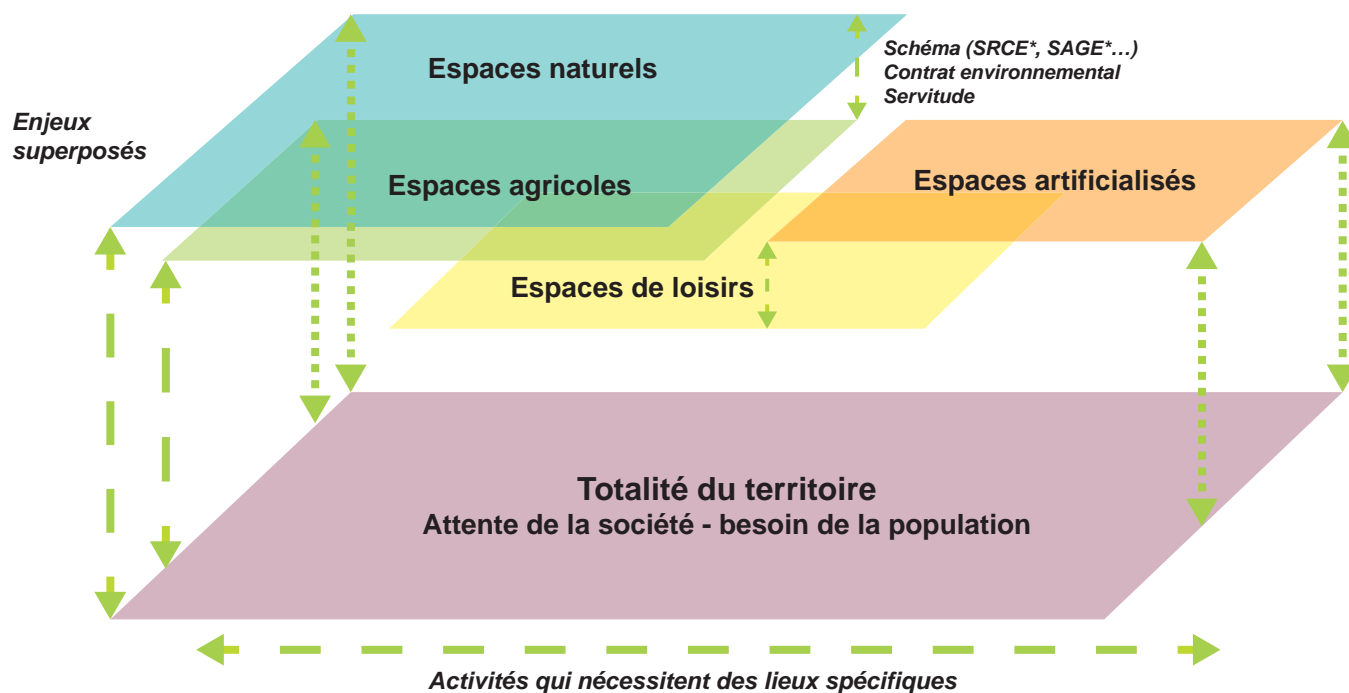
Source : ETHEIS Conseil - septembre 2002



V. Les partages du territoire

Deux types de partage sont recensés :

- Le partage des espaces qui ne peuvent pas cohabiter
- Le partage des espaces et usages qui cohabitent



Le partage, né de l'attente de la société, n'est pas une mission évidente car :

- Il nécessite de mieux se connaître pour mieux agir ensemble.
- Il doit répondre à l'intérêt collectif qui peut être source de frustration vis-à-vis des intérêts particuliers.
- Cela implique de construire une concertation pour concilier tous les usages de l'espace, dans l'intérêt général.

